

MISSION

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) accompagne et conseille les familles des victimes en plus de défendre leurs intérêts.

MANDATS

REPRÉSENTER les familles auprès des institutions et des autorités politiques.

OFFRIR aux familles et aux proches de victimes :

- ° Le soutien nécessaire lors du drame, tout au long du processus judiciaire et aussi longtemps qu'ils en ressentiront le besoin.
- ° Des informations pertinentes et utiles concernant leurs droits et les services publics s'y rattachant.
- ° Des références vers les ressources et intervenants en matière de soutien psychologique et de conseils juridiques.

PROMOUVOIR l'adoption d'une Charte des droits des victimes.

COLLABORER avec les organismes dont le rôle est de soutenir les victimes d'actes criminels.

SOUTENIR les initiatives en prévention de la violence et de la criminalité.

ASSURER un suivi des dossiers de disparition et de meurtre non résolus.

Par son action, l'AFPAD contribue activement à la promotion de la justice sociale au Québec.

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

L'AFPAD désire être présente auprès des familles victimes d'assassinat ou de disparition le plus rapidement possible pour les aider à passer au travers de la crise.

Le contact direct entre familles ayant vécu le même drame est primordial. L'AFPAD donne la possibilité aux familles de se rencontrer, de se parler et de s'entraider.

L'accompagnement des familles peut prendre diverses formes :

- ° Rencontre d'information privée avec la famille et les proches.
- ° Préparation des familles à bien gérer l'impact médiatique de l'événement.
- ° Information personnalisée d'ordre juridique et administratif au besoin.
- ° Préparation et accompagnement des familles dans le processus judiciaire.
- ° Référence à des professionnels de la santé ou juridique.

Riches de leur vécu, les familles accompagnatrices sauront aider et sécuriser les familles des victimes tout au long de leur cheminement.

Toute information sera traitée confidentiellement, conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

FRAIS D'ADHÉSION :

Pour les membres des familles directement concernées et pour les bénévoles, l'adhésion est gratuite et votre contribution financière volontaire.

Pour les organismes et les entreprises, des frais annuels d'adhésion de 50 \$ sont exigés.

La production et la traduction de ce dépliant ont été rendues possibles grâce à une aide financière du Ministère de la Justice du Canada.

The production and the translation of this folder were made possible through the funding of the Department of Justice Canada.



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Justice
Québec



Postez votre demande d'adhésion ou votre don à :
Post your membership form or your contribution to:

AFPAD Région Montréal

6540, rue Beaubien Est
Bureau 300D
Montréal (Québec) H1M 1A9
Bureau : 514-396-7389

AFPAD Région Québec

2600, boul. Laurier
Tour de la Cité
Bureau 950
Québec (Québec) G1V 4W2
Bureau : 418-686-5443

Sans frais : 1-877-484-0404

DEMANDE D'ADHÉSION

(S.V.P. écrire en lettres moulées)

Famille de victime : Homicide Disparition
Autres : Bénévole Entreprise Organisme

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Prov. : _____

Code postal : _____

Téléphone : (_____) _____

Courriel : _____

Faire un don :

- Chèque à l'ordre de : AFPAD
- VISA MasterCard

J'autorise l'AFPAD à débiter ma carte de crédit
du montant de : _____ \$

Nom du détenteur : _____

Numéro de carte de crédit :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Date d'expiration (mois/année) : □□ / □□

Signature : _____

L'AFPAD donne suite à chaque demande d'adhésion.

Un reçu officiel aux fins d'impôt sera remis pour un don de 10 \$ et plus.

Organisme de bienfaisance n° 83046 1141 RR 0001

MEMBERSHIP FORM

(Please write in block letters)

Family of victim: Homicide Disappearance
Other: Volunteer Company Organisation

Name: _____

Address: _____

City: _____

Prov.: _____

Postal Code: _____

Telephone: (_____) _____

E-mail: _____

Make a contribution:

- Cheque to: AFPAD
 VISA MasterCard

I authorize AFPAD to charge my credit card in
the amount of: _____ \$

Cardholder name: _____

Credit Card Number:

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Expiry date (MM/YY): □□ / □□

Signature: _____

The AFPAD follows up on each Membership
Form.

An official tax receipt will be issued for donations
of \$10 or more.

Charitable registration number 83046 1141 RR 0001

MISSION

The Association of Families of Persons Assassinated
or Dissappeared (AFPAD) supports and counsels
the families of victims and defends their rights.

MANDATES

REPRESENT families during negotiations with
institutions and political authorities.

PROVIDE families and relatives with:

- The necessary support following a traumatic
event, throughout the judicial process and as
long as they feel the need.
- Accurate and useful information concerning their
rights and the services available to victims' families.
- Psychological assistance and legal advice
references.

PROMOTE the adoption of a Victims' Charter of
Rights.

WORK with different organizations whose primary
role is to support victims of crime.

SUPPORT initiatives focusing on the prevention
of violence and criminality.

ENSURE the follow-up of unsolved disappearances
and murders.

*Through it's actions, the AFPAD actively contributes
to the promotion of social justice in Quebec.*

HELP AND ACCOMPANIMENT

The AFPAD wishes to be present and available to
the families of murder or disappearance victims
as quickly as possible to help them through the
crisis.

Direct contact between families who have
experienced the same traumatic event is
crucial. The AFPAD gives families the opportunity
to meet, talk and help each other out.

**Providing assistance to families comes in
different forms:**

- Private information meeting with the family and
close relatives.
- Helping the family prepare to cope with media
involvement in the event.
- Providing the family with adequate legal and
administrative information.
- Preparing and accompanying families throughout
the judicial process.
- Information sessions with speakers such as:
lawyers, policemen, journalists, civil servants,
psychologists, social workers, doctors, etc.

Thanks to their own experience, families who act
as guides are able to provide a wealth of knowledge
to other victims' families throughout the entire
process.

All information will be handled confidentially in accordance with
the Privacy Act.

MEMBERSHIP FEE:

The AFPAD membership is waived and
contributions are voluntary for volunteers and for
family members directly affected by the assassination
or disappearance of a loved one.

An annual membership fee of \$50 is required for
organisations and companies.

adhésion / membership



La force de l'entraide!
Finding strength in each other!

www.afpad.ca
sos@afpad.ca